

DÉCLARATION PRÉALABLE À LA RÉALISATION D'UN BRULAGE PORTANT SUR L'ÉLIMINATION DE VEGETAUX COUVRANT UNE SURFACE DE PLUS DE 2000 m².

DÉCLARANT :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone portable (OBLIGATOIRE) :

TERRAINS CONCERNÉS :

Commune de :

Lieu-dit :

Parcelle(s) n° :

Surface à incinérer :

Période du brûlage envisagée : entre leet le

Horaires du brûlage envisagés : de.....h àh

Je soussigné, déclare avoir pris connaissance de toutes les dispositions réglementaires en matière d'emploi du feu et que les informations portées ci-dessus sont exactes.

Date et signature.

Pièces à joindre :

- Plans et matrices cadastrales des surfaces à brûler ;
- Descriptif et un plan sommaire des mesures de sécurisation du chantier qui seront mises en œuvre, dont la zone de sécurité (bande incombustible d'un mètre de large minimum) ;
- Titre de propriété ou convention écrite d'occupation du chef du propriétaire (bail rural, autorisation pluriannuelle d'exploitation...).

**Ce dossier est à déposer en mairie,
au moins 1 mois avant la période d'incinération envisagée.**